

# l'événement

## Protection de la jeunesse en difficulté Inauguration de la Maison des adolescents

La première Maison des adolescents vient d'ouvrir ses portes sur l'île. Une structure flambant neuve inaugurée ce jeudi matin à Cavani, dédiée à la prise en charge de la jeunesse en difficultés, mais aussi aux familles.



La MDA est ouverte dès ce lundi de 8h à 18h30.

Il est officiellement né, ce nouveau petit bébé tant attendu par l'association Tama, soutenu par l'ARS, la Dass, le CHM et le ministère de la Cohésion sociale, les différents partenaires qui se félicitent au moment de l'inauguration de ce magnifique local situé au 6, rue du jardin fleuri à Cavani. La Maison des adolescents (MDA) : un édifice primordial sur une île où plus de la moitié de la popula-

tion est jeune et hélas connaît de plus en plus de difficultés. Cet établissement construit sur trois niveaux est donc un début de réponse pour les adolescents mahorais. Tout d'abord, "la Maison des adolescents ne dispense pas de soin, elle prend soin des adolescents et de leurs familles", c'est le slogan affiché par ce centre. Autrement dit, elle assure un travail d'accueil, d'écoute, d'éva-

luation et d'orientation des jeunes en errance, victimes de maltraitance ou de violences sexuelles, ainsi que ceux souffrant de troubles liés à la drogue ou à l'alcool.

Les spécialistes de cette structure vont informer, conseiller et apporter un soutien socio-éducatif personnalisé aux jeunes face aux problématiques liées à l'adolescence : sexualité, addictions, violence, isolement, troubles alimentaires, suicide, etc. Le deuxième angle d'approche de cette Maison de l'adolescent est ensuite familial. "On ne peut pas prendre soin d'un adolescent sans s'occuper des parents", annonce-t-elle.

### "Une mission expérimentale d'un an"

Ainsi donc, la MDA va développer et animer un espace de guidance parentale : conseiller, soutenir et conforter les capacités parentales et renforcer les liens parents-enfants. La dernière mission de la MDA est fédératrice, elle se fixe comme objectif de favoriser les coopérations et les articulations entre les différents partenaires de l'île, intervenant auprès des adolescents. Elle évoluera donc avec des structures comme la Mission locale, le Centre de bilan, les centres de formation, etc. La population visée doit être âgée entre 13 et 21 ans.

Le compte à rebours est lancé. En effet, la première Maison des adolescents de Mayotte va connaître une année d'existence expérimentale. "En réalité, dans les autres départements métropolitain, les Maisons des adolescents sont plus fournies que cela. Ici nous avons, à temps plein, le chef de service, l'infirmier et l'assistante sociale. L'ASH traductrice et la psychologue sont à mi-temps. Normalement nous devions avoir des pédopsychiatres, des ergothérapeutes, deux ou trois infirmiers, des éducateurs, etc.", informe l'équipe. La structure mahoraise est donc une nouvelle fois spécifique à l'île. Un début, à applaudir tout de même... Mais elle demeure largement en dessous des besoins réclamés par l'île. Etant la seule Maison des adolescents sur l'île, elle va avoir du pain sur la planche. L'ARS assure une do-

# L'AF

## La loi contre l'adoptée à

Serge Letchimy, député de en 2009 par le gouvernement les procédures en vigueur insalubre Outremer et pr Selon son rapport, en octob quelques 200.000 personnes qu indigne à travers les départem La proposition de loi contr adoptée en 1ère lecture

"En effet, en avril 2009, le Gouvern (...) des propositions pour relancer i salubre Outremer. Le constat était e dures existantes, singulièrement les pas leur efficacité. Bien au contraire dans des procédures administratives sait Marie-Luce Penhard, ministre d Lors de la lecture du texte devant l' souhaité insister sur deux aspects bi loi : "d'une part il fallait cerner avec d'habitat spontané - qui ne sont pa lubre -, d'autre part il fallait prendr Outremer, celle de l'occupation san: dispositions du code de la santé pu s'appliquer Outremer parce que le f des constructions édifiées sur son te construit sur ces terrains, sans droit déterminées par l'Histoire. La propc avancée importante en permettant aux occupants sans droit ni titre d'ar gement. Cette aide financière va fa d'intérêt public et faciliter la réinst Le texte prévoit la prise en compte c tions publiques d'aménagement. "J du préfet d'un périmètre à contenu informel, moins rigide dans son con d'insalubrité figurant à l'article L. 3 est une démarche nouvelle et très a de la lutte contre l'habitat indigne", Penhard.

Selon le service de communication c en première lecture sont de nature c disposition de l'Etat et des élus pour situations de mal-logement et d'urb Penhard se félicite du consensus qu question majeure pour les Outreme en première lecture par les députés être maintenant examiné par les sér "C'est la première législation aussi c France et certainement dans le mon avec la reconnaissance de la différe quais, lui-même urbaniste de form

### Visite guidée de la MDA

Une visite guidée des lieux permet de mieux cerner le travail qui va être effectué. Un jeune, qui pousse les portes de la Maison des adolescents, est avant tout reçu sur rendez-vous. Il arrive tout d'abord dans la salle d'accueil, salle qui fait office de pôle social et administratif du service. Le bureau du chef de service et de l'assistante sociale se trouvent à ce niveau.

L'assistante sociale va établir un premier bilan "des droits sociaux, de l'environnement social, le lien avec les parents. C'est le passage obligé pour tout jeune qui se présente à la MDA", précise Bertrand Glouche l'infirmier. La deuxième salle du bâtiment est la salle polyvalente qui se raccorde avec la cuisine. C'est une salle de réunion pluridisciplinaire où tous les jeudis après-midi les différents partenaires pourront venir tenir des permanences avec les jeunes. Chambre d'activité, d'entretiens collectifs, de réunion. "La cuisine est aussi un lieu d'activités autour de l'équilibre nutritionnel et des régimes spécifiques", informe la psychologue Amélie Dalche. Apparait ensuite la salle multimedia, qui porte bien son nom. C'est la salle qui accueille des groupes de parole, des ateliers, des conférences, des projections... suivis systématiquement d'un moment de débat, soit entre les jeunes, soit entre familles ou encore entre les deux catégories mêlés.

Arrive ensuite la salle de l'infirmerie, composée de deux pièces : une salle de soins primaires où un premier bilan de santé sera effectué, et si besoin il y aura un passage dans la deuxième pièce pour des entretiens plus individuels. La dernière pièce du bâtiment est celle consacrée à la psychologue avec un espace d'entretien individuel et confidentiel. "Les jeunes y sont reçus après avoir été chez l'assistante sociale et l'infirmier. L'objectif est d'évaluer un peu la situation psychique de l'adolescent en vue de l'orienter en long ou court terme sur mes collègues du réseau", conclut la psychologue.

tation de fonctionnement annuelle de la structure d'environ 150.000 euros, l'Etat quant à lui a accompagné l'investissement avec une subvention à hauteur de 150.000 euros également.

Denise Marie Harouna